

Mise à jour 09/2023

**Cadre réservé au Centre de Gestion**

N° dossier : .....

**Pièces à joindre :**

- Projet correspondant (si nécessaire)
- Tableau des effectifs
- Organigramme
- Avis des agents

Collectivité : .....

Nombre d'habitants.....

Contact : NOM ..... Tél : .....

Courriel : .....

Nombres d'agents titulaires : ..... Stagiaires : .....

Contractuels : .....

**Références :**

Code général de la Fonction Publique articles L253-5 et L253-6.

Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

**Principe :**

Les comités sociaux territoriaux sont saisis sur des questions relatives :

- à l'organisation et au fonctionnement des services et aux évolutions des administrations,
- à l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus, ...

Ils sont également compétents pour les questions relevant des domaines mentionnés à l'article L. 112-1, à l'exception des règles statutaires régissant les fonctionnaires et des décisions individuelles.

**Rappel :** L'avis du CST est requis avant mise en place de cette réorganisation.

**Projet de réorganisation :**

Service(s) concerné(s) : .....

Date d'entrée en vigueur : .....

Objectif : .....

Descriptif : .....

**Impact sur le personnel :**

Préciser les impacts du projet sur les personnels (effectifs concernés, suppressions et/ou changement d'emploi, missions, changement de lieu d'exercice du travail, conditions de travail, impacts sur la rémunération et conditions salariales, ...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Délais de réalisation : .....

## Concertation avec le personnel :

Les agents concernés ont-ils été associés en amont ?  oui  non

Si oui, par quel moyen (entretiens individuels, réunions, groupe de travail, ...)

.....

Les agents concernés sont-ils informés sur le projet ?  oui  non

Si oui, quelles sont les modalités d'information (courrier, note de service, réunions, etc, ...)

.....

Quelles mesures d'accompagnement en direction des personnels avez-vous prévues pour la mise en place du projet ?

.....

.....

.....

## Conséquences de cette réorganisation :

- modification de l'organigramme  modification fiches de poste  
 modification du temps de travail  suppression de poste  création de poste, ...

Selon les conséquences de cette réorganisation, une nouvelle saisine du CST devra être envisagée.

## Information complémentaire à la compréhension du dossier :

.....

.....

.....

Conformément au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre de la saisine du comité social territorial du CDG30, conformément aux dispositions du code de la fonction publique. Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre de la finalité demandée, considérée comme mission d'intérêt public.

Conformément à l'article 13 du RGPD, les informations communiquées par le biais du présent formulaire sont nécessaires pour répondre à votre demande et sont destinées aux services du CDG30, représentés par M. Fabrice VERDIER, Président, en tant que responsable du traitement.

Les réponses à ce formulaire sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre saisine. L'absence de réponse ne permettra pas de répondre à votre demande.

Vos informations personnelles seront conservées pendant une durée d'un an, conformément à la réglementation en vigueur.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

Pour exercer vos droits Informatiques et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez nos services à l'adresse [cdg30@cdg30.fr](mailto:cdg30@cdg30.fr), ou par voie postale à l'adresse suivante : Centre de Gestion du Gard - 183 chemin du Mas Coquillard - 30 900 NÎMES

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

Fait à ....., le .....

Autorité territoriale :

Nom : .....

Prénom : .....

Signature et cachet,